Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 32 | Edmonton, semaine du 4 au 10 septembre 1998 | 16 pages | 60c

Francophonie jeunesse de l'Alberta

Une bonne préparation pour l'assemblée annuelle

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les 21, 22 et 23 août derniers se tenait le second congrès provincial de l'année pour Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA). Près de 25 jeunes des quatre coins de la province se sont réunis à Sylvain Lake pour l'occasion.

Le but de ce congrès était bien-sûr de réunir des jeunes de régions différentes afin de leur permettre de mieux se connaître, mais FJA voulait d'abord et avant tout connaître les besoins des jeunes et préparer son assemblée générale annuelle qui aura lieu les 18, 19 et 20 septembre prochains, à Edmonton.

Lors du premier congrès provincial de l'organisme, qui a eu lieu en avril dernier, FJA avait pu vérifier auprès des jeunes les résultats d'une firme de consultants qui avait été embauchée pour revoir l'image corporative, le plan de marketing et la programmation de l'association. On voulait ainsi faire une double vérification et les résultats ont démontré que la firme *Nadeau-Beaulieu et Associés* avait vu juste.

Pour ce deuxième congrès, FJA a pu vérifier auprès des jeunes que leurs recommendations avaient été suivies et que les changements en cours répondent bien à leurs attentes.

Au cours de ces consultations, Francophonie jeunesse a eu la surprise de constater que ce que les jeunes veulent n'est pas nécessairement ce qu'on croyait. « On a pu constater que les jeunes ne veulent pas qu'on fasse un magazine jeunesse. Pour eux, ce n'est pas trippant, indique la directrice générale de FJA, Mme Chantale Bérard. Même la page web, ce n'est pas quelque chose qu'ils visitent. Les jeunes vont sur Internet pour faire du *chatt* et pour utiliser le courrier électronique. Nous sommes donc très content d'avoir vérifié avec eux parce qu'un magazine s'est quelque chose qui nous aurait coûté beaucoup d'argent. Il y a plusieurs choses comme ça qui vont changer, mais la plupart des gros secrets vont être dévoilés lors de la réunion annuelle. C'est intéressant de voir comment les jeunes pensent tous pareil et veulent tous la même chose d'un bout à l'autre de la province. On voit aussi qu'il y a un renouvellement d'intérêt auprès des jeunes. Le fait qu'ils veulent amener tous leurs amis à l'AGA et faire le recrutement eux-mêmes, c'est très encourageant pour nous. Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu ce genre de momentum auprès des jeunes. Ils disent que FJA a beaucoup changé. Ils veulent se rencontrer, s'amuser, fêter, faire des activités dans la nature, etc. Nous, il faut essayer de répondre à ce besoin-là. »

Un des points qui changera dès maintenant, c'est la clientèle que cible FJA. Jusqu'à maintenant, la programmation de Francophonie jeunesse s'adressait aux jeunes d'expression française âgée entre 14 et 25 ans. Pour les deux prochaines années, l'accent sera porté sur les jeunes de 14 à 18 ans qui fréquentent les écoles francophones de la province. « En tentant de rejoindre tout le monde, on ne rejoignait personne, explique Mme Bérard. Évidemment, on ne veut exclure personne. Si un jeune d'une école d'immersion entre dans nos bureaux et veut participer, on ne va pas dire non. Mais on ne va pas faire de la publicité juste pour eux. Par exemple, les gens de Calgary qui sont venus à Sylvain Lake provenaient d'une école d'immersion. Ce sont eux qui nous ont approchés et ça nous a fait plaisir. Mais là on va devoir aller à l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys pour faire la promotion. »

Lors du congrès de Sylvain Lake, les jeunes se sont donnés des objectifs de recrutement puisque se sont eux qui seront les agents recruteurs de FJA en région. « Ce sont eux qui iront dans les classes faire les présentations. Au cours de la fin de semaine, on leur a vraiment donné de la formation en marketing, comment approcher et convaincre les gens de venir à l'assemblée annuelle. Ils sont tout repartis très convaincus. »

Si les jeunes atteignent tous les objectifs qu'ils se sont fixés, près de 170 jeunes devraient se présenter à l'AGA. Et comme les régions de St-Paul et Rivière-la-Paix n'étaient pas à Sylvain Lake, c'est près de 200 jeunes qui pourraient être de la partie.

« Je serais très satisfaite avec 100 jeunes parce que nous n'avons pas eu autant de monde que ça depuis dix ans », conclut Chantale Bérard.

Todd Richer (accompagnateur), François Lagacé, Glen Plamondon et Jocelyn Labonté lors du congrès de Sylvain Lake.



Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX119 (R) 55L 2
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Il faut rougir de faire une faute et non la réparer.

Émile IV

Les banques tournent le dos aux pauvres

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les banques tournent le dos aux pauvres, au point qu'elles refusent souvent d'encaisser les chèques du gouvernement, à moins que le client ouvre un compte à la succursale bancaire. Et encore.

Pour ouvrir un compte, il faut présenter des pièces d'identité. En raison de leur situation économique, les pauvres n'ont pas accès à certaines des pièces qui sont exigées, comme une carte de crédit, un permis de conduire ou un passeport.

Pire encore : trop d'employés des succursales bancaires refusent de respecter les lignes directrices sur l'accès aux services adoptées par l'Association des banquiers canadiens et par les cadres supérieurs des grandes banques.

Pour en avoir le coeur net, le Conseil national du bien-être social a fait sa petite enquête auprès d'un certain nombre de succursales de la Banque Royale du Canada, de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, de la Banque Scotia et de la Banque Toronto-Dominion de Toronto et de Vancouver.

Sur les 44 établissements, aucun n'acceptait d'encaisser les chèques de remboursement de TPS sans compte bancaire. Trois seulement consentaient à encaisser un chèque de bien-être social, mais refusaient d'ouvrir un compte-chèques. Deux seulement consentaient à ouvrir un compte pour le prestataire et aucun établissement de Vancouver ne voulait encaisser de chèques de bien-être social ni ouvrir de compte.

Plusieurs établissements de Toronto et de Vancouver ont aussi l'habitude de retenir pendant longtemps, parfois pendant plus de dix jours, les chèques de bien-être social et de remboursement de crédit de la TPS. Le Conseil ne voit pas comment les banques peuvent justifier la retenue d'un chèque du gouvernement pendant une aussi longue période.

Le rapport du Conseil du bien-être social, qui s'intitule *Parler ne coûte pas cher* (choisit volontairement pour rappeler les nombreuses promesses faites par les banques qui n'ont pas été tenues) demande aussi que les institutions financières commencent à offrir des comptes simples, garantissant à tous les consommateurs 16 opérations de base par mois, au guichet automatique ou au comptoir, pour des frais de 2 $. De cette façon, le conseil pense que cela permettrait à tous les citoyens d'avoir un accès aux services bancaires.

« Tous les citoyens, et particulièrement les pauvres, ont droit à des services bancaires de qualité » estime le vice-président du Conseil national du bien-être social, l'Acadien Armand Brun de Shédiac. Il estime que la situation vécue par les pauvres n'est pas nouvelle.

« Cela a toujours existé. Au Nouveau-Brunswick, les caisses populaires ont été créées parce que les pauvres, les Acadiens, n'avaient pas autant accès aux services financiers que les autres personnes. »

M. Brun pense d'ailleurs que les caisses populaires offrent de meilleurs services que les banques aux personnes pauvres, du moins « dans la plupart des cas ». Mais les caisses populaires, ajoute-t-il, sont aussi des institutions financières qui recherchent le profit et qui ont calqué leurs services sur celui des banques.

Le Conseil national du bien-être social, un organisme qui conseille le ministre du Développement des ressources humaines, suggère que le gouvernement fédéral impose un moratoire sur la fermeture des succursales par les banques.

Le Conseil note que les banques ont fermé des succursales dans des quartiers pauvres des grandes villes et dans de petites communautés au cours des 20 dernières années, privant les pauvres d'un accès aux services financiers. C'est le cas dans l'Est de l'Ontario, où des succursales ont fermé dans les plus petites communautés, alors que certaines de ces communautés ne disposaient déjà que d'un seul établissement financier.

Selon le Conseil, la fusion des banques pourrait entraîner d'autres fermetures de succursales, ce qui serait désastreux pour les communautés pauvres et les régions rurales et isolées du pays.

Enquête nationale sur le don :

Les Canadiens sont généreux

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Huit Canadiens sur dix ont versé une contribution financière directe à au moins un organisme de bienfaisance en 1997, alors que trois personnes sur dix ont donné de leur temps gratuitement à titre de bénévoles.

Selon une enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation réalisée par Statistique Canada, les Canadiens ont fait des dons totalisant pas moins de 4,5 milliards de dollars en 1997. Et c'est sans compter la somme de 1,3 milliard de dollars qui ont été versés à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif en achetant des billets pour des tirages ou des loteries, ou en participant à des bingos ou des casinos.

Selon l'enquête nationale, les quatres provinces de l'Atlantique ont enregistré en 1997 les taux les plus élevés de dons en argent au Canada. Ainsi, 84 pour cent de la population âgée de 15 ans et plus à Terre-Neuve, 83 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse et 82 pour cent au Nouveau-Brunswick ont fait des dons en argent, comparativement à une moyenne nationale de 78 pour cent. Les donateurs de ces provinces avaient toutefois tendance à donner moins d'argent que ceux des autres provinces.

Ailleurs au pays, le pourcentage de donateurs en 1997 était de 80 pour cent en Ontario, 75 pour cent au Québec, 81 pour cent au Manitoba, 83 pour cent en Saskatchewan, 75 pour cent en Alberta et 73 pour cent en Colombie-Britannique.

Pour de nombreux Canadiens, les dons sont modestes. Même s'ils ont versé en moyenne 239 $ en 1997, un tiers des donateurs ont fait des contributions de 39 $ ou moins, un deuxième tiers ont fait des contributions entre 40 $ et 149$ et un autre tiers des contributions de 150 $ et plus. Ce dernier groupe est d'ailleurs responsable de 86 pour cent de la valeur totale de tous les dons.

Le pourcentage des personnes qui faisaient des dons augmentait avec l'âge. Près de 60 pour cent des Canadiens de 15 à 24 ans étaient des donateurs, mais ils étaient 78 pour cent chez les 25 à 34 ans et 83 pour cent chez les 35 à 64 ans à avoir fait un don en 1997.

Autre statistique intéressante: les donateurs dont le revenu brut du ménage n'était pas élevé contribuaient davantage, en proportion, que les donateurs plus riches. Par exemple, les donateurs dont le revenu brut était inférieur à 20 000 $ ont donné en moyenne 1,4 pour cent de leur revenu annuel avant impôt, comparativement à 0,4 pour cent pour ceux dont le revenu brut était de 60 000 $ et plus.

Il existe un lien direct entre l'appartenance à une religion et la possibilité de faire des dons. Plus de huit personnes sur dix (82 pour cent) qui ont déclaré une appartenance religieuse en 1997 étaient des donateurs, comparativement à 67 pour cent dans le cas des personnes sans appartenance religieuse.

Les donateurs qui avaient une appartenance religieuse étaient aussi plus généreuses, avec des dons annuels moyens de 271 $, comparativement à 126 $ pour les personnes sans appartenance religieuse. Plus encore, les personnes qui assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine ont déclaré des dons de 551 $, comparativement à 148 $ pour celles qui n'y assistaient pas.

Les Canadiens avaient surtout tendance à appuyer financièrement des organismes du secteur de la santé, suivi des organismes de services sociaux et des organismes religieux. Les dons aux églises étaient cependant beaucoup plus élevés que les dons aux organismes non religieux, avec pour résultat que les églises ont récolté la moitié de tous les dons en 1997, soit près de 2,26 milliards de dollars!

Le porte-à-porte et la poste étaient les deux moyens les plus efficaces pour recueillir les dons.

Bénévolat en hausse

L'enquête de Statistique Canada montre aussi que le bénévolat est en hausse au pays depuis dix ans. Pas moins de 7,5 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont donné de leur temps en 1997. Il s'agit d'une augmentation de 40 pour cent du nombre de bénévoles par rapport à 1987.

Si les bénévoles sont plus nombreux, ils donnent en revanche moins de temps que par le passé.

La Saskatchewan comptait le plus haut taux de bénévolat (47 pour cent). Elle était suivie par le Manitoba et l'Alberta (40 pour cent), la Nouvelle-Écosse (38 pour cent), l'Ile-du-Prince-Édouard (36 pour cent), le Nouveau-Brunswick (34 pour cent) Terre-Neuve (33 pour cent), l'Ontario et la Colombie-Britannique (32 pour cent) et finalement le Québec, avec un taux de bénévolat de 22 pour cent.

Journée internationale de l'alphabétisation :

Les gens de St-Paul vont marcher

PATRICIA HÉLIE

St-Paul

À l'occasion de la journée internationale de l'alphabétisation, qui aura lieu le 8 septembre prochain, les gens de St-Paul vont descendre dans la rue en compagnie du maire.

Organisée conjointement par le groupe d'alphabétisation familiale de St-Paul et le programme *Learn* (son homologue anglophone), cette marche a pour but de sensibiliser les gens au problème que représente encore l'analphabétisme dans la province.

« On veut sensibiliser la population aux besoins des analphabètes, au problème que représente l'analphabétisme et donner un peu de visibilité au dossier », explique la coordonnatrice du projet d'alphabétisation familiale à St-Paul, Mme Louise Joly. « On espère ainsi que les gens qui ont des difficultés s'avanceront pour aller chercher l'aide nécessaire. »

Toute la population de St-Paul est invitée à participer à la marche, qui se tiendra sur l'heure du dîner le 8 septembre mais les organisateurs essaient présentement de s'assurer de la participation d'au moins une classe de chacune des écoles de la ville ainsi que de celle des parents.

Le groupe se rassemblera vers 11h30 dans la cour du centre culturel et débutera vers 12h00 pour terminer vers 13h00. C'est le maire de la ville, M. John Trefanenko, qui ouvrira la marche.

L'analphabétisme...

Un des problèmes majeurs quand on travaille en alphabétisation, c'est que certains ne se rendent même plus compte qu'ils ont peut-être un problème. « Si vous avez des difficultés en lecture, que vous ne pouvez pas aider votre enfant d'âge élémentaire dans ses devoirs, vous avez probablement besoin d'aide, explique Mme Joly. Jusqu'à un certain point, nous sommes tous analphabètes dans un domaine en particulier. Si vous n'êtes pas capable d'aider votre adolescent avec ses problèmes de trigonométrie, c'est normal. Mais si vous n'êtes pas capable d'aider votre jeune de première année en lecture, là il y a une faiblesse. »

« C'est simplement de reconnaître qu'on a tous des limites dans nos habiletés et, quand ces limites nous dérangent, quand elles nous empêchent de vivre la vie qu'on veut vivre, à ce moment-là on a des problèmes. » À St-Paul, le programme d'alphabétisation a d'ailleurs été mis sur pied quand une grand-maman au coeur brisé en a fait la demande parce qu'elle n'était pas capable de lire d'histoires à ses petits-enfants.

Évidemment, une fois qu'elle a reconnu ses limites et ses faiblesses, la personne doit faire face à un phénomène plutôt commun chez les analphabètes: la honte. Mais encore là, le programme d'alphabétisation offre le support souhaité. « C'est sûr que la honte joue un grand rôle dans la vie des gens qui ont des difficultés d'apprentissage, explique Mme Joly. Bien souvent, ils ne savent pas avec qui aborder le sujet ou comment l'aborder. Le plus simple, c'est d'approcher quelqu'un du programme pour en discuter. C'est complètement confidentiel et ils ne sont pas obligés de venir au cours. On peut trouver une autre façon de les aider. Après on peut expliquer le programme et c'est à eux de décider s'ils veulent venir ou pas. »

Dans la plupart des cas, les gens qui ont des difficultés d'apprentissage se sentent très dévalorisées et démunies face au reste du monde puisque notre société a toujours mis l'accent sur l'importance de la lecture et de l'écriture. Mais, comme le fait remarquer la coordonnatrice du projet, il y a bien d'autres façons d'apprendre. « On s'accroche toujours à quelque chose. Si on sait lire, on va s'accrocher aux connaissances de l'écrit. Et, dans la connaissance de l'écrit, on le sait très bien, il y a toujours des controverses. Tandis que les gens qui ne savent pas lire ont été obligés de développer leur connaissance intuitive. De cette façon, ils ont une connaissance beaucoup plus forte que ceux qui se sont accrochés à la connaissance de l'écrit mais se sont des habiletés qui ne sont pas valorisées. Pourtant, ils ont une intelligence des sens qui peut être beaucoup plus développée que les autres parce qu'ils ont dû compenser. Mais en développant leurs habiletés de lecture et d'écriture, ils vont s'épanouir davantage. Ça n'enlève rien à ce qu'ils ont développés. »

« L'année dernière, j'ai donné un atelier sur l'estime de soi afin de démontrer aux participants du programme d'alphabétisation qu'en raison de leur handicap, ils ont développé des richesses que nous n'avons pas. Ces richesses, c'est de les découvrir, de les valoriser et de voir comment on peut s'épanouir davantage en développant des habiletés de lecture et d'écriture. »

« Les femmes qui ont assisté à cet atelier font la couture sans patron et la cuisine sans recette. Elles n'en n'ont pas besoin, elles le savent. Quand elles font un gâteau, elles y vont à peu près et elles ne se trompent jamais. Elles ont développé un sens de l'intuition incroyable. Elles le savent d'instinct. Elles ne se servent même pas de tasse à mesurer. Une dame m'a dit être entrée dans une boutique et avoir vu une poupée. Elle l'a regardée comme il faut, elle a acheté du matériel et elle s'en est fait une. Ces personnes ont donc développé le sens de l'observation, le sens de l'odeur, le sens du toucher, le sens du goûter, la mémoire et la débrouillardise. »

Les personnes intéressées à participer à la marche, à avoir de l'information sur l'alphabétisation ou encore à travailler avec les analphabètes peuvent téléphoner à Mme Louise Joly au 645-4320.





Le comité de parents de l'école Gabrielle-Roy avait organisé, le 28 août dernier au *Hazeldean Hall*, un party de moules et de blé d'Inde suivit d'une soirée dansante, afin de pouvoir remettre une partie des profits à l'école publique. Nombreux sont ceux venus savourer ce met traditionnel. Les organisateurs espèrent pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine.

Sur la photo : Daniel Corbeil, Roch Leblanc, Dany Drapeau et Daniel Dépelteau, les organisateurs de la soirée.

ÉDITORIAL

Une simple question de justice

Les juges de la Cour suprême avaient raison de rappeler à nos politiciens la nécessité de négocier de bonne foi. Il est important de se faire rappeler ce principe de temps en temps car hélas, on aurait plutôt tendance à l'oublier. Ces jours-ci la bonne foi semble être tombée dans les oubliettes du parlement car nos chers politiciens n'ont pas peur des contradictions, des promesses non-tenues. Vous pourriez me dire: «Mais c'est normal, c'est pour cela qu'ils sont politiciens. » Certes, j'en conviens. Pourtant, nous, les électeurs et les électrices de ce beau pays appelé le Canada, nous faisons preuve de bonne foi lorsque notre bulletin de vote à la main, nous choisissons un candidat. Nous le faisons car à chaque fois, secrètement, nous espérons qu'enfin celui-là tiendra ses promesses.

Ceci dit, je propose que l'on décerne une médaille à notre premier ministre. M. Chrétien est indéniablement le champion des promesses non-tenues. Après la TPS, on pensait qu'il allait se calmer. Eh, bien voilà qu'il récidive. Avec en tête de proue, Jean Chrétien lui-même, le gouvernement fédéral en appelle du jugement du Tribunal des droits de la personne concernant l'équité salariale des fonctionnaires fédéraux dont la majorité sont des femmes. Pour quelle raison? Car cela coûte trop cher!

Mais à qui la faute? certainement pas aux femmes. Qui, par ses tergiversations, a fait traîner le jugement? 8 appels en 13 ans, cela équivaut à un record. Qui en a contesté les moindres détails? Qui conteste aujourd'hui le verdict final? En portant la cause en appel, le gouvernement ne va-t-il pas augmenter la note déjà salée? En plus, le gouvernement a le culot de dire à ces femmes qu'il est favorable au principe d'équité salariale. Comme le soulignait très justement Caroline Saint-Hilaire dans une lettre envoyée au journal *Le Devoir*, le 29 août 1998: «Quand un contribuable doit des impôts au gouvernement, peut-il renégocier à la baisse le montant de la facture parce qu'il la trouve trop élevée? »

Négocier à la baisse un remboursement visant à corriger une injustice est honteux! Les détenteurs de la pensée unique, ceux qui mettent en avant le profit et le règne de l'argent veulent nous faire croire que le gouvernement ne peut pas débourser une telle somme. Pourtant, on trouve toujours ce qu'il faut pour acheter des hélicoptères ou des drapeaux. On veut nous faire croire que cet argent, les contribuables ne sont pas prêts à le dépenser de cette manière. Mais qui nous a consultés? On veut nous faire croire que si l'on donne cet argent pour corriger des années de politiques discriminatoires, on ne pourra pas l'utiliser pour d'autres secteurs comme la santé. Pourtant, aux dernières nouvelles, le féderal n'a pas annoncé qu'il allait débloquer de la monnaie sonnante et trébuchante pour améliorer les services de santé. On veut nous faire croire aussi que payer engendrerait un précédent pour le secteur privé. Et, alors, ce ne serait certainement pas la fin du monde. Si les entreprises commençaient dès aujourd'hui à changer leurs pratiques de gestion, l'écart qui existe entre les salaires des emplois occupés majoritairement par des femmes et ceux occupés majoritairement par des hommes serait facilement comblé.

Au nom de la libre-entreprise, c'est l'essence même de certains principes démocratiques fondamentaux de ce pays que l'on met en danger. Le plus triste dans l'histoire, c'est que ce sont les groupes qui ont subi des siècles de discrimination qui en pâtisse. Au nom du profit et du déficit, on est prêt à nous faire avaler des couleuvres, on est prêt à bafouer de simples questions d'égalité et de justice. Mais la justice n'a pas de prix.

Nathalie Kermoal

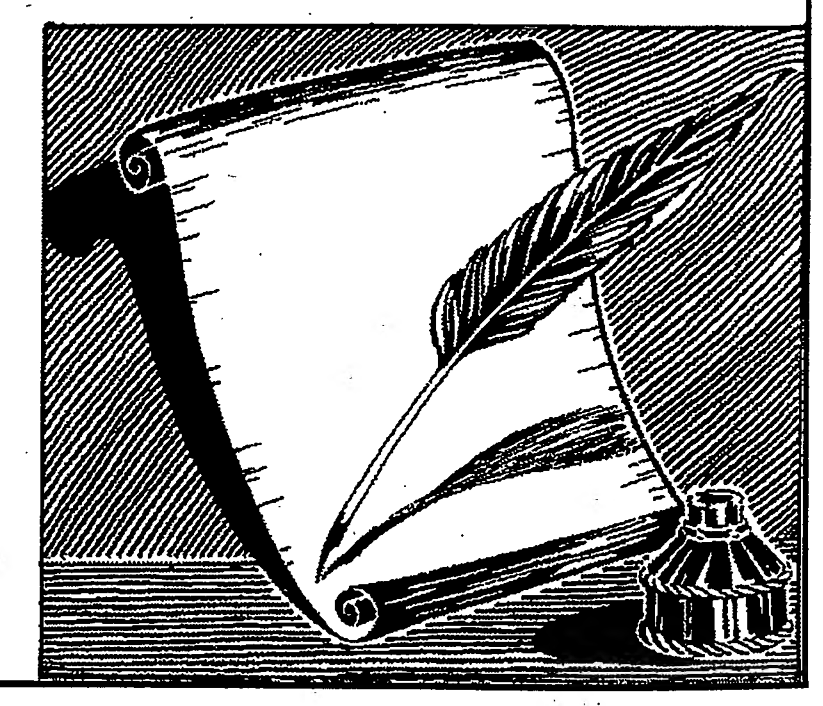


COURRIER DES LECTEURS

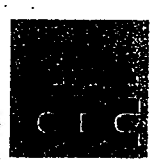
Chers lecteurs et chères lectrices,

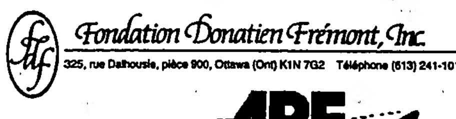
Le Franco vous invite à nous envoyer des lettres pour notre courrier des lecteurs. Vous avez peut-être des choses à dire concernant l'actualité franco-albertaine, albertaine ou canadienne. Alors n'hésitez pas à nous écrire.

Nathalie Kermoal
Directrice du *Franco*



Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Patricia Hélie**





OPSCOM

APF Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129
courriel: n.kermoal@francalta.ab.ca

Correspondants:
Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Medicine Hat Diane Morisette-Franz
Plamondon Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Fillion, Patrick Henri
Saint-Paul Richard Blouin

Panneaux historiques

Un troisième de complété

MARTIN BLANCHET

Legal

Le troisième panneau historique de Legal touche à une nouvelle tranche de l'histoire des francophones de l'Ouest. Cette création de l'artiste Nancy Bergeron de Chicoutimi au Québec a pour thème actuel le ravitaillement par attelage de chevaux entre Edmonton et Athabasca Landing, avant l'arrivée du chemin de fer dans la région.

Les personnages représentés dans cette fresque historique sont Patrice et Hubert Létourneau, Oscar Caron accompagnés et leur épouse.

« C'est en 1907 que mon grand-père, son frère et mon oncle Oscar s'occupaient du transport des marchandises entre Edmonton et Athabasca Landing », nous dit Normand Létourneau, petit-fils de Patrice.

Il continue. « C'était difficile de survivre sur la ferme au début du siècle. Les pionniers avaient très peu d'argent pour se procurer certaines denrées nécessaires comme le sucre, le sel et la farine. La majorité des hommes étaient obligés de se trouver un travail durant l'hiver. Il y en avait qui travaillaient dans les chantiers à couper le bois. Mon grand-père arrivait à augmenter ses revenus en transportant la marchandise. La situation était également pénible pour les femmes qui devaient demeurer à la maison pour s'occuper des animaux, des enfants et du ménage pendant tout l'hiver. »

Depuis l'an passé, l'ACFA Centralta coordonne ce projet qui vise à immortaliser la contribution économique et historique des francophones dans l'Ouest canadien. Le panneau Gelot-Ménard, dévoilé en octobre 1997, a pour thème la première habitation à Legal. Le second panneau rend hommage à l'écrivain horticulteur Georges Bugnet. Deux autres panneaux sont présentement en cours de production et on prévoit la construction de quinze pan-neaux d'ici l'an 2000.

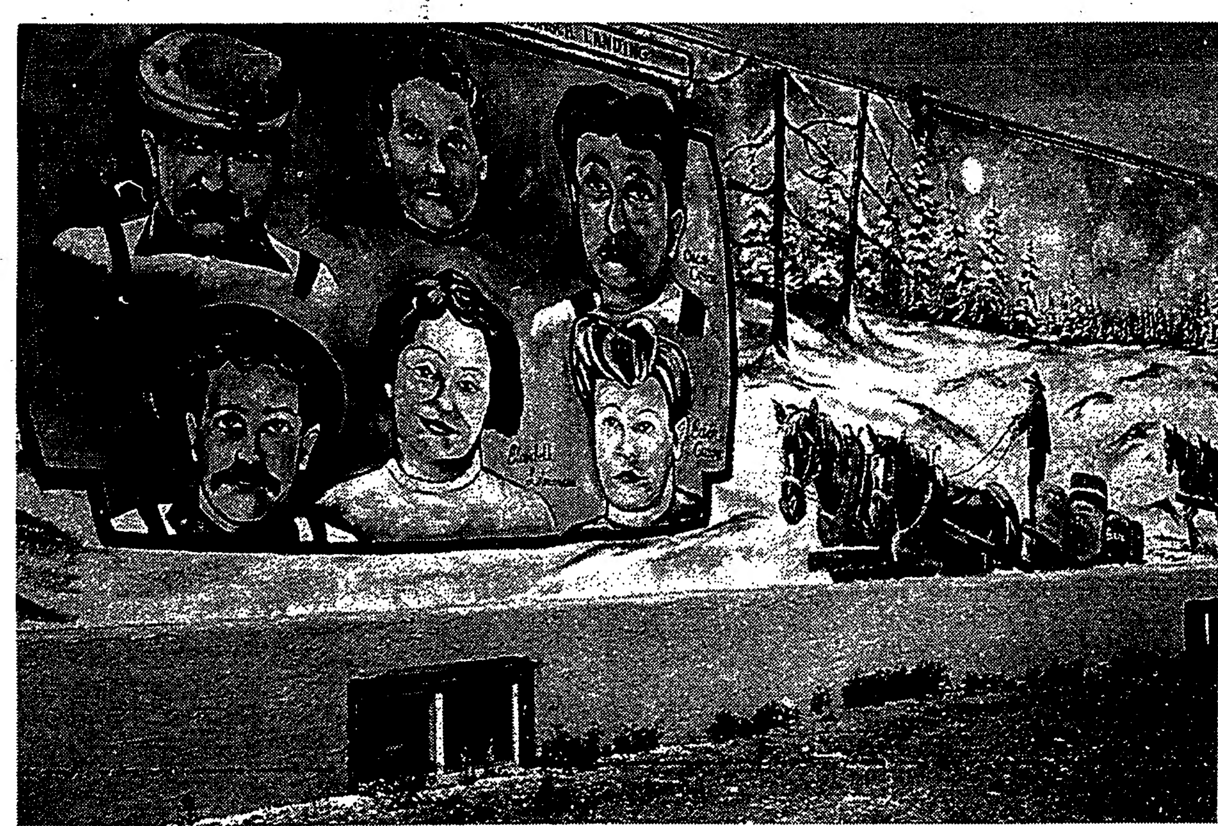


Photo : Martin Blanchet

Le troisième panneau historique de Legal est maintenant complété.



L'Association internationale des parlementaires de langue française acceptait le 20 août dernier dans ses rangs la candidature de la législature albertaine comme membre associé. La candidature avait été approuvée à Abidjan en Côte d'Ivoire en juillet et la cérémonie s'est déroulée à Ottawa.
Sur la photo : MM. Denis Ducharme et Paul Langevin, députés ; Jean-Robert Gauthier, président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie ; Ken Kowalski, président de l'Assemblée législative de l'Alberta et Mme Louise Lepage-Kamuchik, secrétaire administrative.

Chorale Les Chantamis

Deux nouveaux directeurs

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

La chorale *Les Chantamis* entame bientôt une nouvelle saison et c'est sous le signe de la nouveauté que l'automne s'amorce. C'est qu'en raison du départ temporaire de son directeur Laurier Bisson, qui a décidé de prendre une année sabbatique pour voir le monde, la chorale a embauché deux codirecteurs : M. Michel Landry et Mme Aline Brault.

Les deux complices n'en sont pas à leur première expérience avec le groupe. Mme Brault accompagne la chorale au piano depuis cinq ans et M. Landry a déjà dirigé la formation il y a une quinzaine d'années.



Photo : Patricia Hélie

Michel Landry et Aline Brault dirigeront la chorale cette année.

Avec deux nouveaux directeurs, un vent de jeunesse soufflera sur la chorale puisqu'on entend bien intégrer des jeunes du secondaire au sein de l'équipe. « Comme j'enseigne à l'école J.-H. Picard, je veux remettre sur pied la chorale qu'il y a déjà eu là-bas il y a peut-être une douzaine d'années, explique M. Landry. Je vais donc amener avec moi des élèves de la dixième à la douzième année, que ce soit de l'école où j'enseigne ou de toute autre école intéressée. S'il y a des jeunes d'autres écoles qui veulent venir, comme l'école Maurice-Lavallée, se sera possible de le faire et ces jeunes vont pouvoir avoir les crédits rattachés au cours *chant choral*. La seule chose que ça implique de la part des jeunes, se sont des répétitions à tous les lundis soir, à l'école J.-H. Picard. »

« Je suis très excité de cette nouvelle expérience parce que tout le monde va sortir gagnant de l'expérience : *Les Chantamis* vont avoir de nouvelles voix qui vont se joindre au groupe et les jeunes vont pouvoir apprendre de l'expérience des *Chantamis*. En même temps, ça va assurer une certaine relève à la chorale.»

Ce qu'il y a de particulier avec *Les Chantamis*, c'est qu'il n'est pas nécessaire de passer d'audition pour joindre le groupe. Tout ce qui est requis, c'est d'aimer chanter et s'amuser. Le reste devrait venir en temps et lieu. « C'est surtout un travail d'animation, expliquent les deux directeurs. Plus nous sommes animés et excités par notre musique, plus les choristes sont emballés. Ensuite on corrige certaines choses. Il y a toujours une partie technique, un petit 15, 20 minutes où on travaille un peu la voix, la technique du chant, on travaille les accords. Aussi, du fait que la chorale existe depuis aussi longtemps, il y a des choristes qui sont maintenant formés et qui constituent la base. Ceux qui se joignent sont formés au fur et à mesure avec les autres. Donc, on veut faire de la musique, on veut bien la faire, mais le pour et pourquoi de la chorale n'est pas de chanter un requiem, c'est de s'amuser et de se rencontrer une fois par semaine. Le chant, s'est le fil conducteur de tout ça. »

« C'est toujours intéressant d'avoir des nouveaux choristes parce que la page est blanche, ajoute encore Michel. D'autres amènent un bagage de connaissances. Dans la plupart des cas c'est positif, mais certains ont pris des mauvaises habitudes et ce n'est pas moi qui va essayer de les reformer. Tandis que ceux qui n'ont jamais chanté, on a encore le temps de les former. Mais il faut un peu des deux. »

Comme les codirecteurs n'assument la relève que pour un an, on ne parle pas du tout de réorienter la chorale. Tout au plus, on veut faire un retour aux chants traditionnels pour le concert de Noël. On se souviendra que l'an dernier, le concert de Noël avait été fait conjointement avec la chorale de la Faculté Saint-Jean. « L'an dernier on s'était aventuré un peu, mais cette année on espère que ce sera quelque chose de plus traditionnel, faire chanter les gens avec nous, impliquer la foule, explique Aline. L'an dernier, Laurier avait choisi des chants assez complexes et peut-être plus classiques et pas toujours en français. Cette année on va mettre l'emphase sur la tradition. C'est ce qu'on prévoit pour Noël, ensuite il y aura un peu de tout. »

C'est qu'après les Fêtes, Aline et Michel seront plus en mesure de savoir ce que la chorale peut faire. « Comme on ne connaît pas encore les choristes, les premières répétitions vont être plus faciles, le temps qu'on puisse savoir qui peut faire quoi et en combien de temps. Donc, après Noël, il y aura un peu de classique, un peu de folklore, du chant populaire, du jazz, peut-être quelques airs d'opéra et des nouveaux défis.»

« Dans le groupe, il y a toujours beaucoup d'énergie alors il y a sûrement des choses qui vont surgir en cours de route, même si c'est une année intérimaire, ajoute Aline. Pour ceux qui n'ont jamais chanté dans *Les Chantamis* ou qui ont déjà chanté et aimeraient revenir pour une seule année, ce serait le temps de le faire puisque ce sera l'année des " un an ". Ceux qui veulent juste tenter l'expérience pour un an, surtout les hommes, c'est le meilleur temps de le faire. »

De par son poste de pianiste au sein de la formation, Aline a toujours eu la chance de pouvoir suivre le cheminement des choristes tout au long de l'année. Ce qu'elle trouve toujours le plus extraordinaire, même après cinq ans, c'est de voir les yeux de ceux-ci. « Quand il n'y a pas de partitions pour le piano, j'ai le temps d'écouter et de regarder les choristes. Ce que je trouve incroyable, c'est que tout le monde a son histoire, sa famille, son travail et ses défis dans la vie. Quand on les voit chanter, tout le monde pense et travaille ensemble. On voit tous les yeux et toutes les têtes et on voit que ça forme un tout et c'est très beau. C'est ce que je préfère. Il y en a qui ont un bébé à la maison ou qui ont un travail très stressant et qui viennent aux *Chantamis* pour se défouler et s'amuser. C'est très visuel. On le voit dans leur visage ce que ça leur apporte. Ils sont tellement contents. »

Les personnes intéressées peuvent contacter Aline Brault au 441-6112 ou encore se présenter directement à l'école J.-H. Picard (7055-99e rue) pour la première répétition le 14 septembre dès 19h00.

Direction de l'éducation française :

Un nouveau directeur adjoint

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

La Direction de l'éducation française (DEF) a maintenant un nouveau directeur adjoint pour l'unité des sciences, mathématiques, l'éducation à distance et les études professionnelles et technologiques en la personne de M. Richard Slevinsky.

Ce dernier est en poste depuis cet été et a eu tout le loisir de découvrir l'ampleur des dossiers sur lesquels il doit travailler.

« Du côté des mathématiques, il y a un nouveau programme qui relève du protocole de l'Ouest et de nouvelles ressources qui ont pour effet que les enseignants devront changer leur façon de fonctionner, explique-t-il. C'est un travail de collaboration en anglais et en français et on vient d'identifier des ressources qui pourraient aider les professeurs à atteindre les objectifs. »

« En ce qui concerne les sciences, on a eu du nouveau matériel pour l'élémentaire et, au secondaire, on est en train de changer les programmes. On divisera dorénavant les mathématiques appliquées et les mathématiques pures. »

« Du côté des Études professionnelles et technologiques (ÉPT), il y a à peu près 22 domaines d'études et chaque domaine est divisé en module, ce qui en donne environ 648, poursuit M. Slevinsky. Il y a beaucoup de travail qui a été fait et le défi est maintenant de savoir où mettre les énergies. Ça cause une réflexion puisque les sous sont précieux et on voudrait les mettre là où il y aura un plus grand nombre possible d'élèves qui pourront s'en servir. L'autre côté de la médaille, c'est que même si un seul élève veut un module, il est important cet élève-là. Si on n'a pas le matériel, c'est sûr que les écoles n'exploreront pas la possibilité d'offrir le programme dans ce domaine. Par contre, s'ils ont le matériel et qu'il n'est pas utilisé... »

« L'éducation à distance est un domaine qui va prendre beaucoup d'énergie dans le futur parce qu'avec la technologie que nous avons à notre disposition et l'intérêt que ça suscite, les jeunes peuvent avoir accès à plusieurs cours et à plusieurs différentes options, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. » Maintenant, un élève peut facilement s'inscrire à un cours qui se donne dans le sud de la province même s'il habite Rivière-la-Paix.

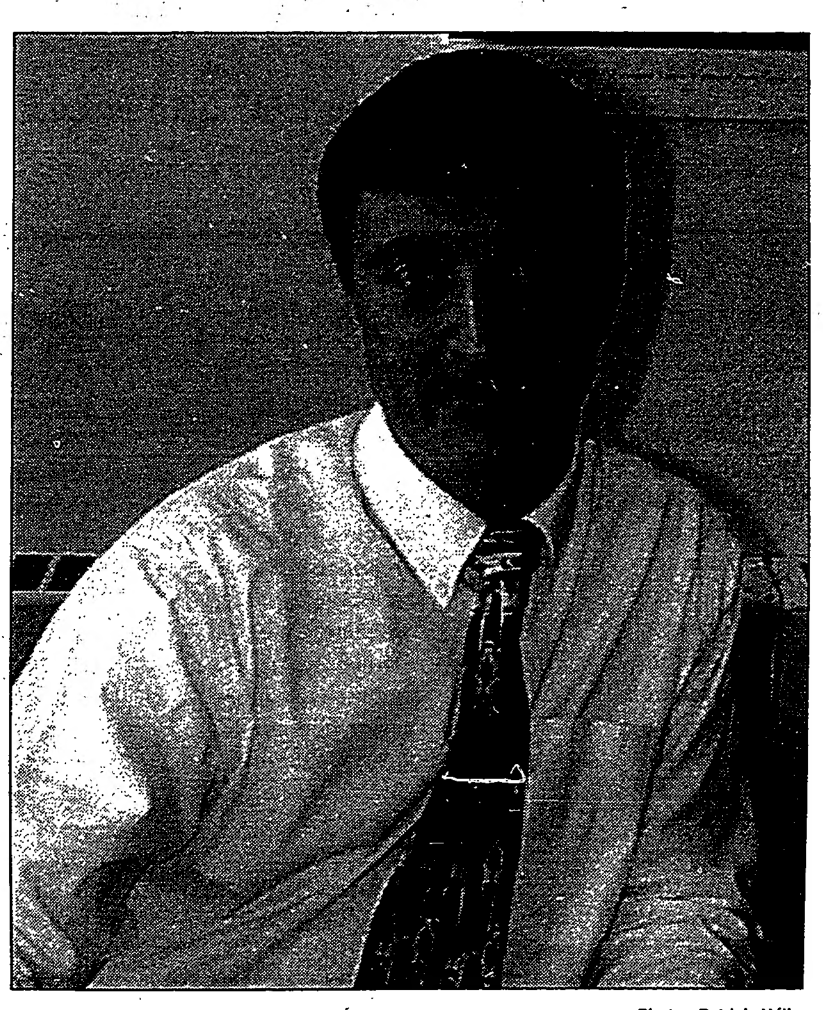


Photo : Patricia Hélie

Richard Slevinsky

Même s'il est vraiment important pour l'éducation francophone d'avoir un système établit de cours à distance, M. Slevinsky y va avec modération dans ce domaine. « Je crois sincèrement qu'il y a une valeur à avoir un cours avec un prof dans une salle de classe. Oui, c'est important et pratique, mais il ne faudrait pas penser que la technologie peut remplacer l'aspect humain de l'éducation.»

Avant d'occuper ce poste, M. Slevinsky a été à tour de rôle enseignant de français langue seconde, enseignant et directeur d'une école d'immersion et, au cours des trois dernières années, enseignant et directeur d'une école francophone. Il y a dix ans, il a fait un arrêt au ministère de l'Éducation supérieur en tant que conseiller principal pour le ministre en ce qui a trait aux langues officielles. « J'ai occupé ce poste pendant trois ans, raconte M. Slevinsky. Mais la vie de l'école me manquait alors je suis retourné travailler dans les écoles. »

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta



Le samedi 18 octobre 1997 à 13 h, La Cité francophone (Edmonton)

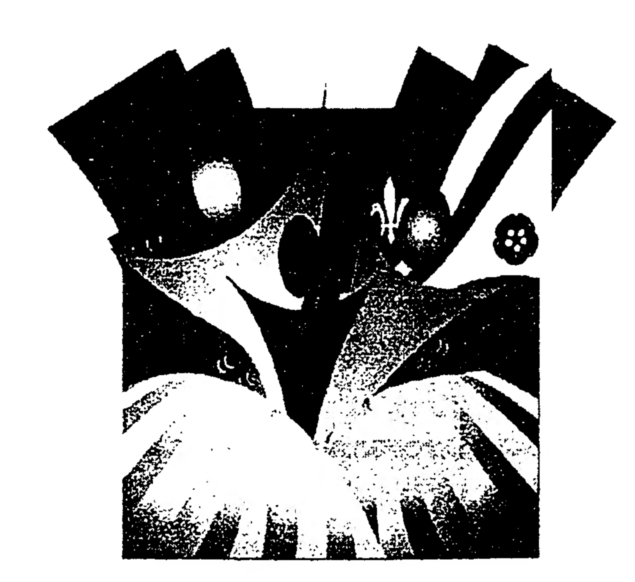


Membres présents :

Allard, Cécile	Edmonton
Amyotte, Louise	Edmonton
Amyotte, René	Edmonton
Audy, Viateur	Edmonton
Augert, Isabelle	Edmonton
Augert, Guy	Edmonton
Beauchemin, Lucie	Edmonton
Beaudoin, Thérèse	Edmonton
Beauregard, Maurice, omi	Edmonton
Bélanger, Léo	Edmonton
Berard, Chantal	Edmonton
Bergeron, Pierre	Edmonton
Bergeron, Josée	Edmonton
Bergeron, Ghislain	Edmonton
Bernard, Adrienne	Edmonton
Bernier, Jacques	Edmonton
Bissonnette, Gérard	Edmonton
Blais, René	Edmonton
Boileau, Léo	Calgary
Boissonnault, Antoinette, f.j.	Edmonton
Bonsaint, Denis	Cold Lake
Boudreau, Rodrigue	Edmonton
Boutet, Pierre	Edmonton
Brault, Pierre	Edmonton
Breault, Bernadette	Edmonton
Breault, Henri	Edmonton
Bréniel, Pascale	Edmonton
Bugeaud-Croteau, Nicole	Edmonton
Bugyiova, Adriana	Edmonton
Caron, Yves	Edmonton
Champagne, Fernand	Edmonton
Chapus, Sylvie	Edmonton
Chauvet, Ernest	Legal
Chiasson, Ernest	Edmonton
Clarke, Bruce	Edmonton
Collette, Denis	Edmonton
Conard, Laurent	Lethbridge
Conway, Diane	Edmonton
Cormier, Rolande	Edmonton
Corneau, Suzanne	Edmonton
Cournoyer, Daniel	Edmonton
Couture, Claude	Edmonton
Dallaire, Christine	Edmonton
Dallaire, Claire	Edmonton
Degrâce, Eloi	Edmonton
Denis, Paul	Edmonton
Dentinger, Jean-Louis	Edmonton
Déry, Élise	Edmonton
Déry, Aimé	Edmonton
Desgagné, Denis	Rivière-la-Paix
Desrochers, Pierre	Edmonton
Duguay, Marie-Josée	Edmonton
Dunn, Mireille	Lethbridge
Firlotte, Frances	Beaumont
Flageol, Denis	Lethbridge
Forcade, Marie	Legal
Forcade, Louis	Legal
Forcier, Eve Marie	Edmonton
Forestier, Marcelline	Edmonton
Forget, Joseph	Edmonton
Fortier, Germaine	Edmonton
Fortier, Hilaire	Edmonton
Francoeur, Sylvie	Edmonton
Gaal, Sonia	Edmonton
Gaultier, Lilianne	Legal
Gaultier, Benoit	Legal
Gélinas, Claudette	Saint-Paul
Gionet, Valentine	Edmonton
Girard, Sophie	Edmonton
Gonneau, Marguerite	Edmonton
Gouttin, Monique	Lethbridge
Gouttin, Florent	Lethbridge
Grenier, Valère	Edmonton
Groleau, Jocelyn	Edmonton
Guillette, Sylvie	Edmonton
Guillette, Sylvain	Edmonton
Hébert, Claire	Saint-Vincent
Hurtubise, Irène, sasv	Edmonton
Ipperciel, Donald	Edmonton
Jutras, Pierrette	Sherwood Park
Kermoal, Nathalie	Edmonton
Labbé, Marc	Calgary
Lacombe, Evelyne	Edmonton
Laframboise, Nicole	Cold Lake
Lafrance, Ida	Edmonton
Lafrenière, Claire	Edmonton
Lalonde, Roger	Calgary
Lamoureux, Jeanne	Edmonton
Laplane-Gibbins, Magali	Edmonton
Laplante, Edmond	Edmonton
Lapolice, Jean-Sibert	Edmonton
Lavallée, Émilia	Edmonton
Lavallée, Denise	Plamondon
Lavoie, Mireille	Bonnyville
Lavoie, Léon	Edmonton
Lavoie, Joël	Plamondon
Lavoie, Marie	Edmonton
Lavoie, Hélène	Edmonton
LeFebvre, Ernest	Edmonton
LeFebvre, Rollande	Edmonton
Lemire, Gilbert	Edmonton
Lemire, Clémence	Edmonton
Lemire, Henri	Edmonton
Létourneau, Jeannette	Edmonton
Levasseur-Ouimet, France	Edmonton
Lincourt, Roger	Edmonton
Lord, Denis	Edmonton
Lusson, Henri	Legal
Magnan, Zacharie	Edmonton
Mansfield, Anne	Edmonton
McMahon, Frank	Edmonton
McNeil, Marie-Claire	Edmonton
Meilleur, Denis	Calgary
Mercier, Armand	Edmonton
Mercier, Robert	Calgary
Mercier, Sylvie	Calgary
Mercier, Bruno	Edmonton
Mercier, Madeleine	Edmonton
Michaud, Joël	Edmonton
Montpetit, Doris-Michel	Edmonton
Moquin, Jacques	Edmonton
Moquin, Geneviève	Edmonton
Moquin, Yolande	Edmonton
Moreau, John	Calgary
Morissette-Franz, Diane	Medicine Hat
Motut, Roger	Stony Plain
Noël, Denis	Edmonton
Noël, Pierre	Edmonton
Ouellet, Gary	Fort McMurray
Ouellette, Guy	Edmonton
Pageau, Nicole	Fort McMurray
Paquin-Murphy, Claire	Edmonton
Parent, Erin	Fort McMurray
Parent, Léo	Fort McMurray
Parent, Gilbert	Edmonton
Patenaude, Jean	Edmonton
Patenaude, Carole Anne	Falher
Pinon, Luc	Bonnyville
Piquette, Paul	Plamondon
Plamondon, Estelle	Edmonton
Plante, Marcel	Saint-Paul
Préville, Éric	Edmonton
Renaud, Murielle	Edmonton
Rivard, Annette	Edmonton
Roach, Julie	Edmonton
Robidoux, Danielle	Calgary
Ross, Lynda	Edmonton
Roy, Dominique	Edmonton
Roy, Estelle	Edmonton
Roy, Claudette	Edmonton
Sabourin, Diane	Medicine Hat
Saint-Pierre, Léger	Edmonton
Saint-Pierre, Agathe	Edmonton
Sallustio-Jarvis, Gioia	Edmonton
Sauriol, Hélène	Lethbridge
Sawyer, Suzanne	Calgary
Séguin, Joseph	Medicine Hat
Sévigny, Raymond	Edmonton
Sing, Pamela V	Edmonton
Spiers, Christiane	Edmonton
Spiers, Tom	Edmonton
Tardif, Claudette	Edmonton
Tardif, Denis	Edmonton
Therrien, Hector	Edmonton
Thibaudeau, Jean-Guy	Edmonton
Thibaudeau, Suzanne	Edmonton
Thibeault, Josée	Edmonton
Tremblay, Raymond	Legal
Tremblay, Ronald	Edmonton
Van Brabant, Adèle	Saint-Paul
Van Brabant, Jules	Saint-Paul
Van De Walle, Ben	Calgary
Vienne, Lisette	Edmonton
Villeneuve, Louisette	Edmonton
Villeneuve, Lucien	Edmonton
Vincent, Denis	Saint-Isidore

Observateurs :

Arès, Georges	Edmonton (Employé)
Beauchamp, Lucie	Jasper
Boudreau, Sylvio	Ottawa
Bussière, Adrien	Edmonton
Chenard, Charles	Edmonton (Employé)
Côté, Denis	Ottawa
Deck, Harold	Edmonton
Magnan, Denis	Régina
Fontaine, René	Radio-Canada
Gagnon, Denise	Yellowknife
Hachey, Lucille	Edmonton (Employée)
Hélie, Patricia	Edmonton
Joly, Maurice	Saint-Paul
Jutras, Pierrette	Edmonton (Employée)
Laliberté, Lorraine	Rivière-la-Paix
Laroche, Guillaume	Lethbridge
Lavallée, Louise	Edmonton (Employée)
Lavoie, Doris	Edmonton (Employée)
Lemieux, Lyne	Edmonton (Employée)
Lorieau, Deni	Edmonton
Marcotte, Guy	Edmonton
Martel, Josée	Vancouver
McKelvie, Colin	Edmonton
Pagé, Julie	Edmonton
Pelletier, Lyne-Françoise	Calgary
Prithipaul, Dulari	Edmonton
Rabiau, Martine	Edmonton
Roy, Diane	Edmonton
Sargeaunt, Julia	Edmonton
Thibaudeau, Patrick	Edmonton (Employé)
Toupin, Lise	Hull
Towner Sarault, Frédéric	Edmonton
Yuen, Marie-Claire	Edmonton



e de
rta



idge
ne Hat
iton
iton
iton
iton
iton
iton
iton
iton
iton
iton
iton
'aul
'aul
iton
iton
iton
sidore
.ton (Employé)
ton
ton (Employé)
ton
Canada
knife
ton (Employée)
ton
aul
ton (Employée)
-la-Paix
dge
ton (Employée)
ton (Employée)
ton (Employée)
ton
ton
iver
ton
ton
ton
ton
ton
ton
ton (Employé)
ton
ton

1. **Élection d'un président d'assemblée**

Denis Collette, appuyé de Sonia Gaal, propose Paul Denis comme président d'assemblée. Paul Denis accepte.

Adopté à l'unanimité.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Denis Tardif, appuyé d'Armand Mercier, propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

Gérard Bissonnette, appuyé de Claire Hébert, propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée tel que publié dans Le Franco.

Adopté à l'unanimité.

4. **Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'an dernier**

Dossier Société Radio-Canada
Suite aux interventions multiples des membres de l'A.C.F.A., la production locale du *Ce soir en Alberta* a été sauvée. Une augmentation notable des heures d'antenne produites localement par la radio a aussi été notée.

Dossier Éducation postsecondaire
Le comité postsecondaire de l'A.C.F.A. a poursuivi son travail et publiera une brochure sous peu.

5. **Rapport du Président**

Le président de l'A.C.F.A., Me John Moreau fait lecture de son rapport.

On demande au président de spécifier quelles sont les nouvelles chaines spécialisées de télévision française. Le président mentionne Télétoon, Canal D (Documentaire), RDI, Réseau des Sports, Musique Plus, Canal Télé-Nouvelles, etc.

L'assemblée reçoit le rapport du président.

Paul Denis mentionne la présence de plusieurs anciens président.es à la réunion: Georges Arès, Denis Tardif, France Levasseur-Ouimet, Roger Lalonde, Frank McMahon, Dr Roger Motut, Jules Van Brabant.

6. **Rapport du vérificateur**

Hector Therrien de la firme King and Company présente les états financiers vérifiés.

Il fait remarquer la différence importante concernant les comptes en fiducie puisque la Fondation franco-albertaine a reçu l'argent qui auparavant reposait dans les comptes en fiducie de l'A.C.F.A..

On demande pourquoi Le Franco ne paie-t-il pas d'impôts?
Parce qu'il est très rare qu'il s'en tire en bout de ligne avec des profits. De plus le Franco doit d'importantes sommes à l'A.C.F.A. qui a absorbé ses déficits pendant de nombreuses années.

On demande pourquoi La Librairie Le Carrefour ne paie-t-elle pas d'impôts?
Parce que la Librairie ne fait pas de profits. L'A.C.F.A. a d'ailleurs dû effacer un prêt de 74 000 $ au Carrefour.

Hector Therrien propose l'adoption de son rapport. Il est appuyé par Ernest Chauvet.

Adopté à l'unanimité

7. **Nomination du vérificateur**

Jules Van Brabant propose la firme King and Company. Il est appuyé par Suzanne Thibaudeau.

1 abstention
Adopté à majorité.

8. **Amendements aux statuts et règlements de l'A.C.F.A.**

Ernest Chauvet, appuyé de Claire Hébert, propose l'adoption en bloc des amendements aux statuts et règlements de l'A.C.F.A..

Adopté à l'unanimité

On demande si le Comité exécutif de l'A.C.F.A. a considéré l'octroi d'un vote par anticipation pour l'assemblée générale annuelle ?
Le président répond que cela pourrait faire l'objet d'amendements futurs.

Le président félicite Luc Pinon pour sa présentation ainsi que les membres du Comité de restructuration et le Bureau des Président.es qui ont fait un très bon travail.

9. **Rapport des ateliers**

Atelier Paul et Suzanne (Marcelline Forestier)
Atelier Virus franco-albertain (Sylvio Boudreau)
Atelier Éducation postsecondaire (Claire Paquin-Murphy)

10. **Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.**

Paul Denis cède la présidence à John Moreau pour ce point puisqu'il est président de la Fondation de l'A.C.F.A..

Il présente son rapport.

Paul Denis, appuyé de Guérin Ouellette, propose l'adoption du rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.

Adopté à l'unanimité.

11. **Élections d'un président d'élections**

Ernest Chiasson, appuyé de Sonia Gaal, propose Paul Denis. Paul Denis accepte.
Paul Denis est élu président d'élections à l'unanimité.

Le Comité de candidatures fait son rapport. Ce comité était formé de John Moreau, Deni Lorieau et Paul Denis.

John Moreau annonce qu'il y a deux candidatures à la présidence soit celle de Jean-Guy Thibaudeau et de Louisette Villeneuve. Paul Denis demande trois fois s'il y a d'autres candidat.es. Les nominations pour la présidence sont closes. Chaque candidat fait son discours. On procède à la distribution de bulletins de vote.

Guy Marcotte et Lyne Lemieux sont nommés scrutateurs.

Alors que les scrutateurs se retirent, le président invite M. Gino Leblanc, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada à livrer son message.

Après le dépouillement du scrutin, Paul Denis déclare Louisette Villeneuve, nouvelle présidente de l'A.C.F.A..

Henri Lemire, appuyé de Jean Patenaude, demande que les bulletins de vote soient détruits.

Adopté à l'unanimité.

John Moreau annonce que quatre candidats se présentent aux postes de vice-président.es:

Carole-Anne Patenaude de Falher
Ben Van De Walle de Calgary
Claire Hébert de Saint-Vincent
Jean-Guy Thibaudeau d'Edmonton.

Chaque candidat fait son discours. On procède au vote.

Après dépouillement du scrutin, Carole-Anne Patenaude, Ben Van de Walle et Jean-Guy Thibaudeau sont élus.

Ernest Chiasson, appuyé d'Ernest Chauvet, propose la destruction des bulletins de vote.

12. **Élection d'un.e représentant.e de l'A.C.F.A. à la Fondation franco-albertaine**

Denis Tardif, appuyé de Denis Vincent, propose la candidature de Georges Vincent. Ce dernier accepte.

Il est élu à l'unanimité.

13. **Levée de l'assemblée**

Nathalie Kermoal, appuyée de Pamela Sing, propose la levée de l'assemblée.



Photo : Archives personnelles. La famille de Manon au grand complet : à l'avant, Mathieu, Isabelle et Marianne, au centre, Alexandre et Philippe. À l'arrière, Ross et Manon.

Au revoir Manon Bouthillier

Toi qui reflétais la joie et la force de vivre, tu nous as fait don de ton temps, de tes talents, de ta détermination et de ta foi à l'éducation française langue première. Ton œuvre en Alberta de plus de dix années comme parent bénévole a permis aux familles francophones et à la communauté éducative de s'épanouir et de s'enraciner davantage. Avec la force de tes convictions, tu as guidé de nombreux parents à vivre avec leurs enfants, leur identité, leur langue et leur culture françaises et à découvrir un sens d'appartenance à notre francophonie.

Les enfants restent l'essence même de ta vie et la famille était toujours la source de tes énergies. Épouse et mère de famille de cinq charmants enfants, ta carrière comme infirmière aux soins intensifs de l'unité néonatale, ta participation à l'épanouissement de la prématernelle, l'École enfantine d'Edmonton et ton implication active au coeur de l'école Ste-Jeanne-d'Arc sont les distinctions de ton engagement. Partout tu as su communiquer cet amour des enfants tout en oeuvrant humblement comme bénévole. Femme de coeur et de tête, tu as dirigé et travaillé avec force, enthousiasme et acharnement à convaincre les indécis et à rallier les divers intervenants en éducation à l'ultime but que nous poursuivons tous, le bonheur et l'épanouissement de nos enfants.

Parent éducateur, tu as excellé et tu as su nous apprendre notre rôle et nous valoriser. Tu nous as appris l'importance de transmettre à nos enfants la communion et la conscience intime de notre vécu et de notre histoire personnelle et culturelle. Tu nous as appris à transmettre à nos enfants, notre fierté et notre joie d'être des parents francophones. Tu nous as appris à nous rallier, à nous unir dans le respect pour un objectif commun. Tout au long de ton quotidien, tu as nourri tes actions et ton labeur de ce beau sentiment de solidarité.

Aujourd'hui tu nous quittes, mais toujours tu resteras pour la communauté francophone, une inspiration. Toi qui avais le désir de contribuer personnellement, tu laisses sur ton passage au centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe, à la prématernelle, à l'école, dans nos familles, au sein de la FPFA, parmi tes amis et au coeur de ta belle famille, des semences marquées d'amour, d'humour, de réussites, d'espoir et de convictions dont chacun de nous continuera à parsemer dans notre vie et notre travail de tous les jours.

Ta force et ta sagesse, chère Manon, nous accompagneront maintenant et toujours.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta

Compte de fonds pour les enfants de feu Manon Bouthillier et de son époux David Ross McLean:

CIBC Succursale: 6869 (Millwoods Mainstreet)

No du Compte: 753 4132

Vous pouvez déposer votre don à toute succursale de CIBC

Offre d'emploi: On recherche une gardienne-préceptrice qui viendrait chez les McLean pour environ une heure après le souper pour aider les enfants avec leurs devoirs en français. Cette même gardienne devra garder les enfants et devra rester plus longtemps le jeudi soir. Les heures exactes et la rémunération seraient à négocier.

Qualifications: La candidate devra avoir une bonne maîtrise des matières académiques ainsi qu'une bonne compétence en français. Elle devra aimer les enfants, être patiente et encourageante. Lettres de recommandations désirables.

Si intéressé, veuillez appeler Sylvie au 461-2520 ou Lucille au 986-9048

Radio-Canada veut lancer une radio d'information 24 heures sur 24

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Après le Réseau de l'information (RDI) Radio-Canada veut maintenant créer une chaîne d'information continue à la radio.

Le projet est sérieux au point où Radio-Canada déposera une demande de licence le 24 septembre auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui est l'organisme qui réglemente les ondes au pays.

Ce nouveau service, baptisé InfoRadio, s'inspire d'une formule qui existe déjà à Toronto et à Vancouver de même qu'aux États-Unis et en Europe, mais qui serait une première au Canada français. Il s'agit d'un service de nouvelles et d'information diffusé 24 heures sur 24, toujours en direct, et disponible sur le Web. Au programme: un mélange de nouvelles nationales, internationales et régionales, de bulletins météo, de nouvelles sur les sports et l'économie et des informations à saveur culturelle.

InfoRadio rejoindrait dans un premier temps les auditeurs de Montréal, Québec, Ottawa et Moncton. L'objectif, assure le vice-président à la radio française, Sylvain Lafrance, est d'implanter cette nouvelle radio partout au pays, soit en distribuant le signal par satellite soit par mode numérique, au fur et à mesure que se développera cette technologie.

Sylvain Lafrance pense que cette radio nouveau genre comblerait une sérieuse lacune dans l'environnement radiophonique en langue française. Il est convaincu aussi que davantage de nouvelles sur la francophonie canadienne seraient diffusées durant la journée. Radio-Canada entend même embaucher de nouveaux journalistes à Ottawa, Moncton et Québec pour nourrir la machine de nouvelles fraîches.

Radio-Canada n'a pas l'intention de demander de nouveaux crédits au gouvernement pour financer ce projet. Les revenus, explique Sylvain Lafrance, « vont venir d'une réallocation interne des ressources ».

MicroRadio :

Place à la radio éducative

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Radio-Canada ouvrira un centre de production d'émissions pour enfants, qui sera destiné principalement à la clientèle francophone de l'extérieur du Québec.

La création de ce centre se veut une réponse aux attentes des parents francophones, qui réclament depuis longtemps que la radio de Radio-Canada s'occupe davantage des enfants. Après la télé éducative, place donc à la radio éducative.

Selon le vice-président à la radio française, Sylvain Lafrance, les parents sont très préoccupés par l'avenir de leurs enfants et leur maîtrise de la langue française.

Le centre de production, baptisé MicroRadio, offrira des émissions à caractère éducatif tant à la radio que sur le Web, en partenariat avec les ministères de l'Éducation des provinces et le milieu de l'éducation francophone.

Radio-Canada embauchera bientôt un chef des émissions jeunesses qui sera responsable de la conception du projet. Cette personne entreprendra ensuite une tournée des organismes du monde de l'éducation.

À La Cité francophone :

Lancement de la nouvelle saison

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

La Société Radio-Canada en Alberta procédait au lancement officiel de sa nouvelle saison le lundi 31 août dernier lors d'une émission spéciale du *Café Show*. Pour l'occasion, l'émission était diffusée en direct de la rotonde de La Cité francophone à Edmonton.

Cette émission marquait le retour de Jean-François Porlier devant le micro de l'émission du matin et marquait également le début de la saison d'automne. Tous les animateurs de la radio française albertaine ainsi que le directeur de la télévision pour l'Ouest, M. Lionel Bonneville, et le chef des émissions pour CHFA, M. François Pageau, se sont présentés au *Café Show* à tour de rôle pour donner un aperçu de ce que serait la saison dans leur champs d'intérêt particulier.

Les auditeurs ont ainsi pu rencontrer les artistes et artisans de CHFA et CBXFT lors de cette émission spéciale.



Photo : Patricia Hélie

Jean-François Porlier, animateur du *Café Show*, en compagnie de M. Lionel Bonneville, directeur de la télévision pour l'Ouest.

Pendant qu'on se prépare pour Montréal

Danielle Hébert sera à Edmonton

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le 12 septembre prochain, le théâtre de La Cité francophone sera l'hôte d'un événement un peu spécial. Danielle Hébert y présentera son spectacle et la formation qui assurera sa première partie donnera un avant goût de ce que les Québécois pourront voir à Montréal en octobre prochain lors de l'événement *L'Alberta loin des yeux, près du coeur.*

Lors de cet événement, le groupe *Les voisins d'Hélène* accompagnera quelques-uns des anciens lauréats des galas de la chanson. La formation est composée de Dominique Roy (clavier, piano), Pierre-Paul Bugeaud (basse électrique et contrebasse), Bill Hobson (batterie), le tout sous la direction de Robert Walsh (a.c.i. guitariste). Marie-Josée Ouimet, Lise Villeneuve, Yvon Loiselle et Pierre Sabourin seront les quatre artistes franco-albertains participants à l'événement médiatique de Montréal à se produire en première partie.

danielle hébert, avec des minuscules comme elle l'écrit elle-même, est une jeune auteure-compositeure-interprète de la Colombie-Britannique. Sa musique, une combinaison de Jazz/funk fusion avec des influences folks et classiques, lui donne vraiment un son bien à elle. Accompagnée de son groupe et de sa guitare fétiche qu'elle joue depuis l'âge de treize ans, elle présentera le spectacle tiré de son album «danielle hébert 50/50 » ainsi que plusieurs nouveautés.

Lauréate du Gala provincial de la Colombie-Britannique tenu à Vancouver en 1993, elle a continué à travailler très fort pour faire avancer sa carrière. On sait que faire carrière dans la musique d'expression française dans l'Ouest canadien n'est pas nécessairement toujours une partie de plaisir.

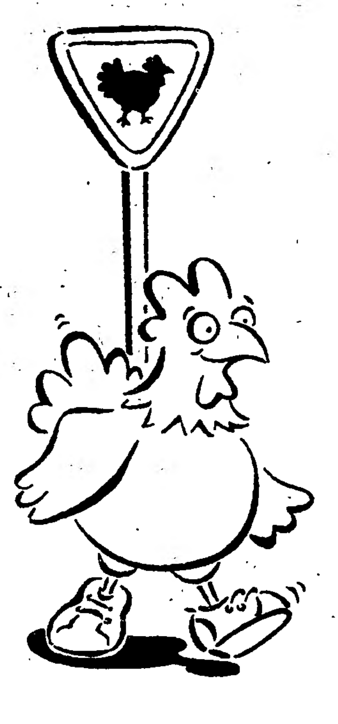
L'artiste possède beaucoup de détermination, c'est évident, mais elle possède également beaucoup de talent : deux fois gagnante du Gala provincial de la chanson, lauréate du prix du public et lauréate du prix de la chanson primée pour *Le Rire de la Nuit* lors de sa participation au Gala interprovincial. Elle a reçu les honneurs de la bourse *Kevin Stokes Scholarship* et elle a aussi remporté le *Contemporary Solo Competition* au Collège King Edward, et la liste est encore longue.

La présentation de ce spectacle est rendue possible grâce à une collaboration entre l'ACFA régionale d'Edmonton, la radio de Radio-Canada (CHFA) et le Centre de développement musical.

Le spectacle se tiendra au théâtre de La Cité francophone le samedi 12 septembre prochain à 20h00 et les billets sont en vente à la librairie Le Carrefour.

Visitez le site Internet du Franco : www.compusmart.ab.ca/lefranco

Q : Pourquoi la poule a-t-elle traversé la route ?



R : Pour vivre plus longtemps.

En traversant la route, la poule renforce son coeur, améliore sa capacité pulmonaire et son comportement...



Statistique Canada / Statistics Canada

STATISTIQUE CANADA

Interviewer bilingue (anglais et français)

Statistique Canada recherche actuellement des candidats bilingues (anglais et français) pour combler des postes temporaires d'intervieweurs travaillant par téléphone. Les candidats doivent avoir de bonnes compétences en communication ainsi que de l'expérience de travail (rémunéré ou non) avec le public. Ils doivent connaître les concepts et la terminologie de base des affaires. La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle. Des compétences en saisie sur clavier et en informatique constitueraient un atout. Le taux de rémunération sera de 9,77 $ l'heure + les congés fériés + la paie de vacances. Seuls les candidats retenues seront prévenus. Les personnes dont la candidature a déjà été étudiée n'ont pas à soumettre une autre demande. Veuillez envoyer votre curriculum vitae sans tarder à l'adresse suivante, avant le lundi 14 septembre 1998:

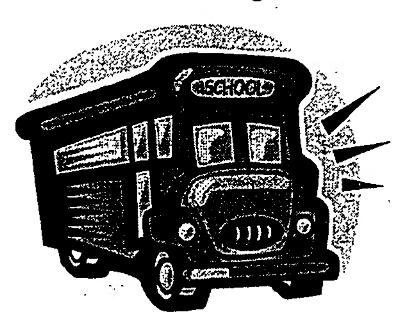
Navin Arora
Statistique Canada
Park Square Building, 9e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Canadä

RED ARROW

"Vous offre une carrière roulante par excellence"

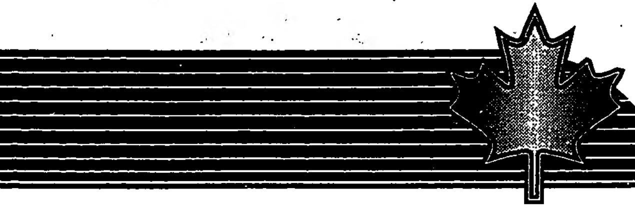
Idéal pour les coordonnateurs(trices) du foyer, les entrepreneurs, les gens retraités.



Vous devez savoir communiquer dans les deux langues officielles et détenir un permis de conduire valide.

Nous nous occuperons du reste. Veuillez vous présenter à la division des :

Autobus scolaires
8351 McIntyre Road
Edmonton, Alberta
a/s Linda Kadatz



Infirmière ou infirmier du bureau de district

Anciens combattants Canada

Calgary (Alberta)

La Commission de la fonction publique du Canada sollicite des candidatures pour un poste à temps partiel d'infirmière ou d'infirmier du bureau de district au ministère des Anciens combattants Canada, à Calgary (Alberta).

Veuillez utiliser notre ligne InfoTel au (403) 292-4333 ou visitez notre site Web à www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Canadä

OFFRE D'EMPLOI

Faculté Saint-Jean
University of Alberta



La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures à un poste de technicien en laboratoire à temps partiel (8h/sem.).

Responsabilités: Coordonner les laboratoires en physique, préparer l'équipement nécessaire aux laboratoires, corriger les rapports de laboratoire, acheter les fournitures, voir à l'entretien de l'équipement.

Qualifications: Baccalauréat-ès-Sciences (ou l'équivalent) de préférence.

Durée: Du 10 septembre 1998 au 30 avril 1999.

Traitement: $13,00/h.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette offre est destinée aux citoyen(ne)s canadien(e)s et aux résident(e)s permanent(e)s du Canada.

Faculté de langue française au sein d'une université de langue anglaise, la Faculté Saint-Jean offre des diplômes de BA, BAA, de BEd, de BSc et de MEd.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 8 septembre à:

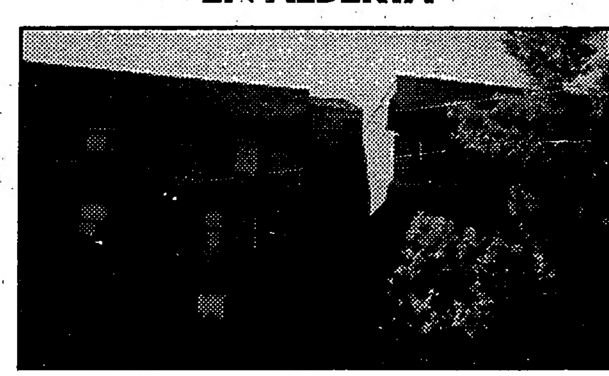
M. Marc de Montigny
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, (Alberta), T6G 4G9

L'University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Comme employeur, elle favorise la diversité dans le milieu de travail et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femmes et hommes, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles.


University of Alberta

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

OCCASION D'INVESTISSEMENT EN ALBERTA



Nom de l'ensemble résidentiel : Windsor Park Green

Adresse : 617, 56e Avenue S.-O., Calgary (Alberta)

Date de clôture : 30 septembre 1998

Caractéristiques de l'investissement : Assurance-prêt LNH jusqu'à concurrence de 85 % (aux acheteurs admissibles)

Bâtiment :
- 3 1/2 étages, sans ascenseur
- 20 logements dans une propriété de 44 unités
- 20 places de stationnement avec prise de courant
- réfrigérateur et cuisinière dans chaque logement

Pour obtenir plus de renseignements, dont un feuillet d'information, veuillez communiquer par téléphone ou par écrit avec la :

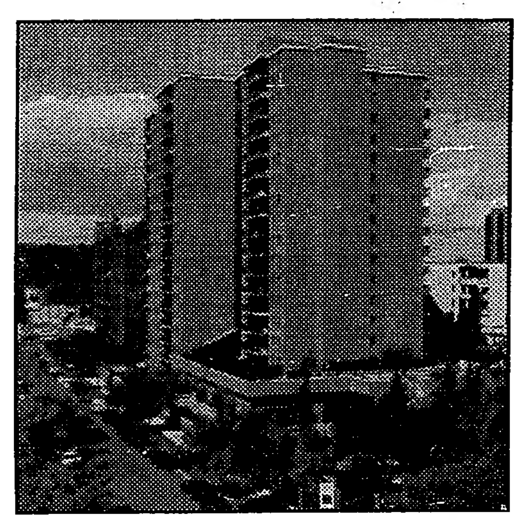
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 2560, 500, 708, 11e Avenue S.-O.,
Calgary (Alberta) T2P 2N9
Téléphone : Ricard Anda (403) 515-2948. Télécopieur : (403) 515-2932.
Adresse électronique : randa@cmhc-schl.gc.ca

Date limite : Les propositions devront parvenir à nos bureaux avant 14 heures, heure de Calgary, le 30 septembre 1998.



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

OCCASION D'INVESTISSEMENT EN ALBERTA



Nom de l'ensemble résidentiel : Chelsea Estates

Adresse : 1310, 14e Avenue S.-O., Calgary (Alberta)

Date de clôture : 30 septembre 1998

Caractéristiques de l'immeuble de rapport : Assurance-prêt LNH jusqu'à concurrence de 85 % (aux acheteurs admissibles)

Bâtiment :
- tour d'habitation de 17 étages regroupant 179 logements
- béton armé, précontraint par post-tension, placage de brique
- logements de une chambre, de une chambre et pièce de détente et de deux chambres
- 153 places de stationnement dans le garage souterrain
- 9 places de stationnement couvertes13 places de stationnement à l'extérieur
- réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle
- équipement de buanderie appartenant à la société propriétaire
- salle d'exercices, sauna, salle de billard, bureau
- possibilité de revenus locatifs mensuels de 109 130 $ au 30 juin 1998

Pour obtenir de plus amples renseignements, dont un prospectus, veuillez communiquer par téléphone ou par écrit avec la :

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 2560, 500, 708, 11e Avenue S.-O.,
Calgary (Alberta) T2P 2N9
Téléphone : Kurt Penner (403) 515-2948. Télécopieur : (403) 515-2932.
Adresse électronique : kpenner@cmhc-schl.gc.ca

Date limite : Les propositions devront parvenir à nos bureaux avant 14 heures, heure de Calgary, le 30 septembre 1998.



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX AU CAMP WAINWRIGHT

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadienne (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la provision des services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 125 logements familiaux au Camp Wainwright. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. CDC lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1999.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage (y compris climatisation d'air, chaudières et montage d'installation au gaz), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises 'locales'. Une entreprise est considérée comme étant 'locale' si un déplacement en voiture entre son bureau d'affaire et le site de logements familiaux est réalisable en dedans d'une heure. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces Canadienne du Camp Wainwright
Édifice 400, Camp Wainwright
Denwood, AB
T0B 1B0
Attn: Donna Artindale
Tél: (403) 842-6843
Télécopieur: (403) 842-5849

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) le vendredi 18 septembre 1998. **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés**

Canada

Régional en bref

EDMONTON

Coup de coeur francophone

Afin de faciliter la coordination de l'événement Coup de coeur francophone en Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a dû embaucher une contractuelle pour s'occuper du dossier en l'absence d'un directeur des arts et de la culture. C'est donc Mme Myriane Doucet qui est maintenant en charge du dossier.

Centre d'arts visuels

Le Centre d'Arts visuels de l'Alberta organise une exposition sous le thème explosion de couleur à partir du 11 septembre prochain. Les peintures de Karen Blanchet, les collages de Sylvia Grist, les caricatures de Claude St-Onge et les sculptures et gravures de Margo Lagassé feront partie de cette exposition qui se tiendra jusqu'au 21 septembre prochain.

Diplômes honorifiques

Le Sénat de l'Université de l'Alberta à Edmonton remettra deux diplômes honorifiques lors de la cérémonie de remise des diplômes d'automne. Le premier sera remis à M. Richard Haynes, biologiste canadien de Toronto et le second à M. Claude Ryan, journaliste réputé, activiste social et ancien chef du Parti libéral du Québec. Les cérémonies auront lieu les 18 et 19 novembre prochains.

MEDICINE HAT

Exposition de poupées

Une exposition de poupées du Japon sera présentée à Medicine Hat du 28 août au 20 septembre. Cette exposition est présentés par le Consulat japonais et le musée *Art gallerie*.

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA BFC EDMONTON

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadienne (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la provision des services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1260 logements familiaux à la BFC Edmonton. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. CDC lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1999.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage (y compris climatisation d'air, chaudières et montage d'installation au gaz), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises 'locales'. Une entreprise est considérée comme étant 'locale' si un déplacement en voiture entre son bureau d'affaire et le site de logements familiaux est réalisable en dedans d'une heure. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces Canadienne d'Edmonton
Édifice 185, Parc Lancaster
C.P. 10500, Station Main
Edmonton, AB
T5J 4J5
Attn: M. Ed Lafond
Tél: (403) 973-4011 ext. 4343
Télécopieur: (403) 973-4076

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) le vendredi 18 septembre 1998. **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés**

Canada

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA 4ième ESCADRE DE COLD LAKE

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadienne (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la provision des services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1055 logements familiaux à la 4ième Escadre de Cold Lake. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. CDC lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1999.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage (y compris climatisation d'air, chaudières et montage d'installation au gaz), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises 'locales'. Une entreprise est considérée comme étant 'locale' si un déplacement en voiture entre son bureau d'affaire et le site de logements familiaux est réalisable en dedans d'une heure. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces Canadienne de Cold Lake
Édifice 67, Kingsway
C.P. 4540, Stn Forces
Cold Lake, AB
T9M 2C2
Attn: M. Brian Hamilton
Tél: (403) 594-1149
Télécopieur: (403) 594-5342

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) le vendredi 18 septembre 1998. **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.**

Canada

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircies tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désires être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

E.L.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircies tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désires être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

E.L.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (2-10)

Georgette Hamel (A.Mus; ARMTA) Enseignante de piano d'expérience, compétences en musique et en pédagogie, 9346 90 Rue, Edmonton, tél.: 462-2348 (18-9)

Garderais enfants à domicile du lundi au vendredi (le jour) non-fumeur. Appelez Monique au 451-1987 (21-8)

SAVEZ-VOUS QUE...

Les Canadiens appuient-ils la dualité linguistique ?
Oui, ils veulent que le Canada soit un pays bilingue. Un sondage réalisé par Angus Reid en avril 1994 confirme qu'environ deux tiers des Canadiens (64 %) appuient le bilinguisme officiel. La vaste majorité d'entre eux souhaitent également que leurs enfants apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde.





PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Téresa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: n.kermoal@francalta.ab.ca



Paroisses francophones
Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Soeur Thérèse Laurion

65 ans de vie religieuse

NOËLLA FILLION
Donnelly

Le 16 août dernier, à l'occasion d'un thé organisé par le conseil paroissial de Donnelly, bon nombre d'anciens élèves et amis de soeur Thérèse Laurion (soeur Thérèse-des-Anges) se sont rendus au Club des Pionniers pour la saluer et la féliciter à l'occasion de son 65e anniversaire de vie religieuse.

Lors de sa brève allocution, elle a rappeler les points saillants de ses premières années d'enseignement à Donnelly et Girouxville ainsi que les conditions de ces années de pionnières. On sait que soeur Thérèse a aussi enseigné pendant de nombreuses années à Lafond.

Félicitations et longue vie à soeur Thérèse !



Photo : Noëlla Fillion

Sr Thérèse Laurion est ici entouré de quelques anciennes élèves.